

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo)

Date de parution : octobre 2003

La Commission

INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION AU SEIN DE L'UEMOA
(août 2003)

Evolution par rapport à juillet caractérisée par :

- Stabilisation des prix dans la zone UEMOA.
- Baisse ou stabilité des prix des céréales dans tous les Etats membres de l'Union.
- Baisse des prix de légumes frais dans tous les pays sauf au Sénégal

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace depuis le 1er janvier 1998 l'indice des prix à la consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans sept des huit Etats membres de l'UEMOA. Elle est appliquée en Guinée-Bissau depuis janvier 2003. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés.

Au cours du mois d'août, le niveau général des prix de la zone UEMOA s'est stabilisé contre une baisse de 0,5 % juillet 2003. Cinq pays sur huit ont enregistré une baisse de prix à la consommation comprise entre 0,2 % et 2,1 % (cf. tableau 1). Au niveau des types de consommation, ce sont les « Produits alimentaires, boissons et tabac » avec une baisse des prix de 1,2 % et les produits du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » avec une hausse de 2,8 % qui ont le plus influencé l'évolution du niveau général des prix (cf. tableau 2). Les produits frais, généralement locaux et agricoles ont influencé à la baisse le niveau général des prix du fait de leur saisonnalité et à la faveur d'une bonne pluviométrie. En glissement annuel (août 2003 par rapport à août 2002), le taux d'inflation est ressortie à 1,4 % contre 1,6 % en juillet 2003. Pour ce type d'inflation, la Côte d'Ivoire a enregistré le taux le plus élevé (+4,6 %).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

PAYS	Indices pour les mois de				Variations (en %) depuis			
	août-02	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	122,9	124,8	124,2	124,4	123,0	-1,1	-1,4	0,1
BURKINA FASO	117,6	118,2	120,5	117,3	116,7	-0,5	-1,3	-0,8
COTE D'IVOIRE	120,5	126,7	127,1	125,6	126,0	0,3	-0,6	4,6
GUINEE BISSAU	103,3	96,8	97,2	97,6	99,0	1,4	2,3	-4,1
MALI	114,5	110,0	111,4	111,8	111,6	-0,2	1,5	-2,5
NIGER	117,9	114,1	116,5	115,6	114,8	-0,7	0,6	-2,6
SENEGAL	110,7	108,4	108,2	109,4	110,5	1,0	1,9	-0,2
TOGO	115,2	118,3	118,5	118,1	115,6	-2,1	-2,3	0,3
UEMOA**	117,2	118,8	119,4	118,8	118,8	0,0	0,0	1,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres. ** l'indice régional n'inclut actuellement pas la Guinée Bissau

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de dépenses dans l'UEMOA

Types de consommation	Pond.	Période				Variations (en %) depuis			
		août-02	mai-03	juin-03	juil-03	août-03	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaire, boissons et tabac	37,87	119,8	119,8	121,6	119,6	118,2	-1,2	-1,3	-1,3
Articles d'habillement et articles chaussants	7,71	103,2	103,8	103,8	103,9	103,8	-0,1	0,0	0,6
Logement, eau, électricité et autres combustibles	13,66	115,5	118,8	118,6	119,5	122,9	2,8	3,4	6,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant	6,38	110,6	111,3	111,0	111,0	111,1	0,0	-0,2	0,5
Santé	3,48	116,7	118,4	118,1	118,0	118,9	0,8	0,4	1,9
Transports	9,95	124,6	127,3	126,6	126,5	126,8	0,2	-0,4	1,8
Loisirs, spectacles et culture	3,46	104,3	105,2	105,2	105,2	105,1	-0,1	-0,1	0,8
Enseignement	2,43	113,9	117,0	117,0	117,0	117,0	0,0	0,0	2,7
Hôtels, cafés, restaurants	8,33	123,0	125,3	125,1	125,9	126,2	0,3	0,7	2,6
Autres biens et services	6,73	118,0	125,3	125,1	125,1	125,3	0,1	0,0	6,1
ENSEMBLES**	100,00	117,2	118,8	119,4	118,8	118,8	0,0	0,0	1,4

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres. * l'indice régional n'inclut pas actuellement la Guinée Bissau.

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1. Niveau régional

Par rapport au mois de juillet 2003, le niveau général des prix à la consommation est demeuré stable au cours du mois d'août 2003 dans l'Union. Cette stabilité résulte principalement, d'une part, de la baisse enregistrée au niveau du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » (-1,2 %), et, d'autre part, de la hausse du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,8 %). La poursuite de la bonne pluviométrie au cours du mois d'août a rassuré les producteurs qui ont, probablement, réduit leurs stocks de sécurité de céréales au profit du marché. En outre, elle a favorisé le développement de légumes frais et des tubercules dont la disponibilité sur les étals du marché s'est améliorée. Par contre, elle a rendu difficile l'approvisionnement des marchés en charbon et en bois de chauffe. Cette situation a fait grimper les prix du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ». D'une manière générale, dans tous les pays, les prix des produits alimentaires, notamment les céréales, les légumes frais et les tubercules ont baissé tandis que ceux des sources d'énergie ligneuse ont augmenté.

1.2. Par pays

Au Bénin, le niveau général des prix à la consommation a reculé de 1,1% contre une progression de 0,2 % le mois précédent. Cette évolution est le fait des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » (-3,3%) et « Transports » (-0,9 %). Le repli des prix observé au niveau du premier type de consommation est lié à l'évolution des prix des produits alimentaires, notamment, les légumes frais qui sont très abondants à cette période de l'année. Les prix des produits frais qui incluent les produits alimentaires ont baissé de 5,0% contre une hausse de 0,2 % en juillet 2003. La baisse des prix des produits énergétiques (1,3 %) dont notamment ceux des produits pétroliers a entraîné celle des prix des transports. Les prix des produits du type de consommation « Hôtel, café et restaurants » ont poursuivi leur augmentation. Celle-ci s'est établie à 2,4 % contre 3,1 % le mois précédent.

La baisse du niveau général des prix est due à la fois à celle des produits locaux et importés. En effet, les prix des produits locaux et importés ont diminué, respectivement de 1,3 % et de 0,7 %. Les prix des produits en provenance de l'Afrique ont reculé de 1,3 % contre une augmentation de 0,1 % pour ceux d'Asie.

Au Burkina, la détente des prix amorcée en juillet s'est poursuivie en août 2003. En effet, le niveau général des prix a reculé de 0,5 % contre 2,7 % en juillet 2003. Cette baisse est le fait des prix des groupes « produits frais » et « produits hors énergie et produits frais » dont les niveaux des prix ont fléchi, respectivement, de 8,9 % et de 0,4 %. Quant aux prix des produits énergétiques, ils ont progressé de 12,7 %. Cette évolution s'est traduite par une poussée des prix des produits des types de consommation « Transports » (1,7 %), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (11,7 %). Les prix des produits pétroliers, notamment ceux de l'essence ordinaire et de l'essence mélange ont augmenté respectivement de 3,9% et de 4,0 %. Le poste « Autres combustibles » a connu une forte augmentation de prix du fait des difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe à cause de la saison des pluies.

Selon la provenance, ce sont les produits locaux qui ont le plus contribué à la baisse des prix avec un repli de 0,9 % contre une augmentation de 0,9% pour les produits importés.

Les conditions pluviométriques du mois d'août se sont traduites par une détente des prix des céréales, des fruits et légumes. Le niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » a baissé de 5,9 % sous l'effet des légumes frais (-33,9 %) et des céréales non transformées (-1,4 %).

En Côte d'Ivoire, ce sont les prix du bois de chauffe, du ciment et des médicaments traditionnels qui ont influencé, à la hausse, le niveau général des prix à la consommation au cours du mois d'août 2003. En effet, celui-ci a progressé de 0,3 % contre une baisse de 1,2 % le mois précédent. Cette évolution est due à la progression des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,7 %) et « Santé » (0,9 %). Pour le premier type de consommation, ce sont les postes « Autres combustibles » (22,9 %) et « Produits pour l'entretien et les réparations courantes » (4,5 %) qui ont enregistré les plus fortes hausses. Les augmentations des prix du bois de chauffe et du ciment expliqueraient cette situation. Au niveau de la santé, ce sont les médicaments traditionnels, avec une progression de 14,2 %, qui sont à la base de la hausse des prix.

La détente des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » s'est poursuivie au cours du mois d'août. Les prix ont baissé de 1,1 % à la suite des baisses des postes « légumes frais »

(-13,8 %), « céréales non transformées » (-0,6 %) et « Pomme de terre, manioc, banane plantain et autres tubercules » (-1,1 %). La disponibilité sur les étals des marchés en quantité suffisante de ces produits saisonniers en cette période de l'année expliquerait ces différentes baisses. Le repli de 1,8 % des prix du carburant explique celui du type de consommation « Transport » (-0,1 %).

En Guinée Bissau, l'accélération du taux d'inflation mensuel s'est poursuivie au cours du mois d'août 2003. Ce taux s'est ainsi établi à 1,4 % contre 0,5 % en juillet 2003. Cette évolution s'explique par les augmentations de prix enregistrées au niveau des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » (+1,9 %) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,6 %). Pour le premier type de consommation, la hausse est imputable aux prix des produits alimentaires, notamment, la viande, le poisson et les céréales non transformées. En ce qui concerne le deuxième type de consommation, le relèvement des prix du poste « autres combustibles » est à la base de l'augmentation. Les difficultés d'approvisionnement du marché en charbon et en bois de chauffe expliqueraient l'évolution de ce poste. Les prix des produits énergétiques ont progressé de 5,3 % contre 6,1 % le mois précédent. Les autres types de consommation ont connu de légères baisses comprises entre 0,1 % et 1,8.

Hormis les postes volatiles (produits frais et énergie), les prix sont demeurés stables. Selon l'origine des produits, l'inflation est du fait des produits locaux, notamment agricoles. En effet, les produits locaux en enregistrant une progression de 2,7 % de leurs prix contre une baisse de 0,2 % pour les produits importés seraient les principales causes de l'évolution du niveau général des prix au cours du mois d'août 2003.

Au Mali, en matière de prix à la consommation, le mois d'août a été caractérisé par une détente. Ainsi, le taux d'inflation mensuel s'est établi à -0,2 % en août contre une hausse de 0,4 % en juillet. Cette évolution résulte principalement de la baisse du niveau des prix du type de consommation « produits alimentaires, boissons et tabac » (-0,7 %). Cette baisse des prix des produits alimentaires serait liée à un meilleur approvisionnement des marchés en légumes frais (-10,9 %), en sel, épices, sauces et autres produits alimentaires (-2,4 %), en céréales non transformées (-0,5 %) et en poissons et autres produits de la pêche (-0,5 %). Par contre, les fruits frais ont progressé de 22,6 %. L'augmentation du niveau des prix de type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » est le fait des prix des autres combustibles (4,9 %), notamment celui du charbon et du bois de chauffe. Les conditions pluviométriques du mois d'août ne permettent pas un approvisionnement régulier en charbon et en bois de chauffe.

Au Niger, la détente des prix à la consommation amorcée en juillet s'est poursuivie au cours du mois d'août 2003. Le niveau général des prix a reculé de 0,7 % contre 0,8% au cours du mois précédent. Cette évolution est à la fois imputable aux prix des « Produits frais » (-3,4 %), notamment, agricoles et des « Produits hors énergie et hors produits frais » (-0,2 %). Une analyse de l'inflation basée sur l'origine des produits indique que la baisse du niveau général des prix est le fait des produits locaux (-1,5 %) car les produits importés ont progressé de 0,6 %.

L'analyse selon les types de consommation indique que ce sont les « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (-2,3 %), constitués pour la plupart de produits locaux qui ont fortement influencé l'évolution du niveau général des prix. Le repli des prix des produits alimentaires est imputable à la baisse des prix des postes « céréales non transformées » (-4,2 %), « poissons » (-7,1 %), « légumes frais » (-20,5 %) et « lait » (-4,1 %). Les effets de ces baisses ont été atténués par les hausses des prix des fruits (+29,3 %) et des condiments (+2,1 %). Les prix des produits du type de consommation « transports » ont progressé de 2,4 % en liaison avec l'augmentation des prix des carburants et des lubrifiants en moyenne de 2,8 % et avec celle des véhicules de 7 %. Le relèvement des prix observé au niveau du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,4 %) est imputable à l'augmentation des prix du bois de chauffe de 8,3 %. Cette hausse des prix du bois est liée aux difficultés d'approvisionnement induites par les conditions pluviométriques.

Au Sénégal, l'inflation est ressortie, en variation mensuelle, au cours du mois d'août à 1,0 % contre 1,1 % en juillet 2003. Selon l'état des produits, ce sont surtout les produits frais, avec une progression de 5,0 % qui semblent avoir le plus contribué au taux d'inflation. Les produits énergétiques et les produits hors énergie et hors produits frais sont demeurés quasi stables. La poussée des prix est à la fois imputable aux produits locaux (1,2 %) et aux produits importés (0,6 %).

Une analyse selon les types de consommation indique que la progression du niveau général des prix est liée à l'évolution des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » (+2,3 %). Celle-ci s'explique par la poursuite du relèvement des prix des postes « viande de bœuf » (2,5 %), « Poissons et autres produits frais de la pêche » (12,6 %), « Légumes frais » (5,8 %) et « Sel, épices, sauces et produits alimentaires » (5,0 %). Compte tenu des conditions météorologiques et climatiques défavorables à

l'approvisionnement de la plupart de ces biens en saison des pluies, les étals des marchés en sont moins fournis. Par contre, les postes « autres matières grasses » et « arachides » avec des baisses respectives de 3,6 % et 3,1 % atténuent la tendance à la hausse en août 2003.

L'augmentation des prix des examens radiologiques et les réajustements des prix de certains médicaments suite au relèvement des taxes ont entraîné une augmentation des prix du type de consommation « Santé » de 2,3 %.

Le relèvement des prix des « carburants » de 1,2 % a induit une augmentation des prix du type de consommation « transports » de 0,2 %.

Au Togo, la détente des prix du mois précédent s'est poursuivie au cours du mois d'août 2003. Le taux d'inflation mensuel s'est établi à -2,1 % contre -0,3 % en juillet 2003. La poursuite de cette baisse est le fait des prix des produits frais qui ont reculé de 11,8 % contre une hausse de 5,5 % pour les « produits énergétiques ». L'inflation aurait à la fois une origine interne et externe. En effet, les prix des produits importés ont diminué de 2,9 % et ceux des produits locaux ont baissé de 1,9 %. Les prix des produits d'origine africaine ont baissé de 19,7 %.

L'analyse selon les types de consommation indique que le repli du niveau général des prix résulte principalement de la poursuite de la diminution des prix des produits du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (-7,8 %) et de celle de l'augmentation des prix des produits du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (3,7 %). La baisse des prix des produits alimentaires de 8,3 % est le fait des postes « légumes autres que pommes de terre et tubercules » (-17,2 %), « Pommes de terre, manioc et tubercules et bananes plantains » (-15,9 %), « Sel, épices, sauces et produits alimentaires non définis ailleurs » (-16,0 %) et « Pains et céréales » (-7,7). Par contre, les viandes et le poisson ont progressé respectivement de 2,1 % et de 14,9 %. La hausse observée au niveau du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » serait imputable à une forte hausse des prix du charbon et du bois de chauffe en liaison avec les difficultés d'approvisionnement en cette saison de pluies.

II. EVOLUTION ANNUELLE

En glissement annuel, l'inflation s'est établi à 1,4 % contre 1,2 % en juillet 2003. Elle varie de -2,6 % au Niger à 4,6 % en Côte d'Ivoire. La progression de l'inflation au cours du mois d'août 2003 est imputable à tous les types de consommation sauf à celui des « Produits alimentaires, boissons et tabac » dont les prix ont continué de reculer (-1,3 %). Les plus importantes hausses ont été enregistrées au niveau des types de consommation « Autres biens et services » (6,1 %) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (6,4 %) en liaison avec les relèvements des prix des boissons et des prix des produits du poste « Autres combustibles », notamment ceux du bois, du charbon de bois etc.

Le taux d'inflation annuel moyen, calculé sur la base des douze derniers mois, s'est stabilisé à 2,1 % en août 2003. Par rapport à la norme communautaire de 3,0 %, hormis la Côte d'Ivoire (3,9 %), les autres pays de l'UEMOA ont un taux conforme à cette norme communautaire (cf. tableau 3 ci-dessous). Dans la plupart des pays le taux connaît une forte décélération qui pourrait, si elle se poursuit, leur permettre de respecter le critère communautaire en matière d'inflation.

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

Pays	Moyenne de la période septembre 2001 à août 2002 (1)	Moyenne de la période septembre 2002 à août 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Bénin	121,5	123,4	1,6
Burkina Faso	113,3	115,7	2,1
Côte d'Ivoire	119,6	124,4	3,9
Mali	110,5	111,8	1,2
Niger	115,6	115,1	-0,5
Sénégal	109,6	110,0	0,4
Togo	115,3	115,7	0,3
UEMOA*	115,7	118,1	2,1

* hors données de la Guinée Bissau

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Type de consommation	Moyenne de la période de septembre 2001 à août 2002 (1)	Moyenne de la période de septembre 2002 à août 2003 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires, boissons et tabac	116,8	119,3	2,1
Articles d'habillement et articles chaussants	104,2	103,7	-0,5
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	113,6	118,3	4,2
Ameublement, équipement ménager et entretien C.	110,1	111,0	0,8
Santé	114,1	117,4	2,9
Transports	124,5	126,5	1,6
Loisirs, spectacles et culture	104,9	105,0	0,1
Enseignement	114,0	116,5	2,1
Hôtels, cafés, restaurants	123,9	124,2	0,3
Autres biens et services	115,7	121,2	4,8
Ensemble*	115,7	118,1	2,1

• hors données de la Guinée Bissau

Graphiques

